

DIRECTION DES PRISONNIERS DE GUERRE

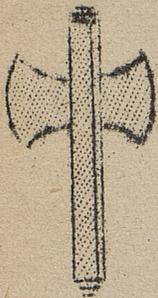
COURRIER

26 JUIL 1944

N° 13167

Remis à 3<sup>e</sup> BUREAU

12345



# BULLETIN



Mouvement de l'Éclair

No 34

D. S. P. G.  
3<sup>e</sup> BUREAU

Geprüft " - Stalag VI G

1er JUILLET 1944

7 JUIL 1944

N° 3252

LA GUERRE EN FRANCE

Le 6 juin à 14 h 15, le Maréchal a lancé à la population française l'appel suivant :

FRANÇAIS,

" Les armées allemande et anglo-saxonne sont aux prises sur notre sol, la France devient ainsi un champ de bataille.

" Fonctionnaires, agents de services publics, ouvriers, demeurez fermes à vos postes pour maintenir la vie de la nation et accomplir les tâches qui vous incombent.

" Français, n'aggravez pas nos malheurs par des actes qui risqueraient d'appeler sur vous de tragiques représailles. Ce serait d'innocentes populations françaises qui en subiraient les conséquences; n'écoutez pas ceux qui, cherchant à exploiter notre détresse, conduiraient la France au désastre.

" La France se sauvera en observant la discipline la plus rigoureuse. Obéissez donc aux ordres du gouvernement, que chacun reste fidèle à son devoir. Les circonstances de la bataille pourront conduire l'armée allemande à prendre les dispositions spéciales dans les zones de combats, acceptez ces nécessités.

" C'est une recommandation instante que je vous fais dans l'intérêt de votre sauvegarde. Je vous adjure, Français, de penser avant tout au péril mortel que courrait votre pays si ce solennel avertissement n'était pas entendu".

Cet appel aux Français s'adresse aussi à nous, captifs depuis 4 ans. Nous ne devons jamais oublier que nous sommes les ambassadeurs de notre Patrie, ambassadeurs contraints certes, mais le mot gardé toute sa valeur.

Restons calmes et dignes devant les faits de guerre qui se déroulent une fois de plus sur le sol de France.

En observant une stricte discipline, en obéissant aux ordres de notre Chef, le Maréchal, nous agissons dans l'intérêt de la France et aussi dans notre intérêt propre. N'aggravons pas par des paroles ou des actes notre situation déjà alourdie par le poids des années de captivité.

402 1055 Rs



En zone sud, il s'est rendu à Lyon le 5 juin et à St Etienne le 6. Son séjour fut écourté par le débarquement.

APPEL DES CARDINAUX FRANÇAIS. - La presse du 15 mai publia un appel des cardinaux à l'évêque anglo-américain "pour que les populations civiles de la France et de l'Europe soient épargnées dans toute la mesure du possible".

APPELS DU MARÉCHAL et de M. Pierre LAVAL. - Le 6 juin, à 14 h 30, de Vichy, le Maréchal adressait par Radio au Peuple français le Message que nous publions à la 1ère page du Bulletin. Le soir même, M. Pierre Laval lançait un appel où il rappelait notamment la nécessité de maintenir l'Armistice à tout prix.

POUR ASSURER L'ORDRE. - Le 6 juin, M. Joseph DARNAND mobilisa la Franc garde de la Milice. Le 14, il est nommé Secrétaire d'Etat à l'Intérieur à la place de M. Lemoine. Dans un appel aux forces de l'ordre le même jour, il déclare :

"Le radio de Londres ne cesse depuis le 6 juin d'adresser des appels aux forces de maintien de l'ordre, afin de les inciter à trahir leurs chefs et à se dresser les armes à la main contre le gouvernement de la France... Il est faux que les forces de maintien de l'ordre doivent être internées, puis parquées dans des camps de concentration en Allemagne. Seuls quelques égarés se sont laissés tromper par ces ordres... Les mesures vont être prises et immédiatement appliquées avec la plus grande vigueur contre ceux qui ont manqué ou qui manqueraient encore à leur devoir..."

"Nombreux sont ceux qui ont déjà payé de leur vie le prix de leur trahison. Ils croyaient lutter pour la libération de leur pays. Ils n'ont fait que jeter la désolation et la mort parmi les populations qu'ils avaient pour mission de défendre".

SUPPRESSION DES CHANTIERS DE JEUNESSE. - Décidée au Conseil des Ministres du 9 juin, elle est effective depuis le 15. Les jeunes gens seront repris comme travailleurs en France, le personnel pourra entrer dans les administrations.

#### 4/ - Les efforts de la Dissidence.

Les perspectives de débarquement ont dominé la vie politique à Alger.

Les tribunaux ont poursuivi avec une rigueur accrue les partisans du Maréchal et les chefs militaires restés fidèles à Vichy en novembre 1942. Le lieutenant-colonel Cristofini, chef de la phalange nord-africaine, a été exécuté le 3 mai. En représailles, 9 chefs de la Résistance pris en Hte Savoie, furent condamnés à mort par la cour martiale d'Annecy. L'amiral Derrien, commandant de Bizerte, a été condamné à la prison perpétuelle le 12 mai.

Par ailleurs, le général de Gaulle a annoncé officiellement la transformation du Comité en "Gouvernement provisoire de la République française". Il a dénoncé en même temps les accords passés en novembre 42 entre l'amiral Darlan et le général américain Clarke. Les gouvernements anglais et américain n'ont pas reconnu ces décisions. Pour apaiser la tension consecutive, le général de Gaulle s'est rendu à Londres et a eu des conversations avec Churchill et le général Eisenhower. Il obtenait également l'annulation de l'Armistice franco-italien de 1940 par le Maréchal Badoglio. Avant de rentrer à Alger, il fit une brève visite dans la partie du territoire français qu'occupent les Anglo-Saxons.

AU JOUR LE JOUR ....

18 Mai : La flotte de Toulon. A la suite d'un accord franco-all mand, on annonce que les bâtiments coulés à Toulon le 27-11-42 et renfloués ou à renflouer, seront remis à la marine française.

28 Mai : Augmentation du prix du tabac. A dater du 1er juin, le paquet de gris de 10 à 14 fr, les gauloises de 9 à 12 fr, les Balto à 62 fr50!

28 Mai : Aux questions juives. M. Jean Antignac est nommé Secrétaire général et, peu après, Commissaire général en l'absence de M. du Paty de Clam.

31 Mai : Un fonds national d'aide mutuelle pour les fonctionnaires, victimes d'attentats ou morts en service. Des secours importants seront versés à la veuve et aux enfants moyennant paiement d'une cotisation égale à 0,25 % du traitement.

30 Mai : Les colis de prisonniers. Un communiqué de la Direction du service des P.G. à Lyon fait connaître que les bombardements ont atteint un certain nombre de wagons de colis pour P.G. dans les gares du Nord de la France. Les dégâts ont été moins grands qu'on ne l'avait cru. Quelques milliers de colis seront perdus pour leurs destinataires. D'autres ont été refaits en tout ou partie. Il en est résulté des retards fort importants pour les envois d'avril et mai.

UNE METROPOLE DU TRAVAIL :

S<sup>t</sup> ETIENNE

" LA VILLE NOIRE " ....

Construite dans la vallée du Furan dont les eaux ont des propriétés spéciales pour la trempe des aciers, la "ville noire" peu à peu s'est étendue, installée sur sept collines. Limitée par les derniers contreforts du massif du Pilat, des monts du Vivarais et du Lyonnais, Saint Etienne présente au voyageur deux aspects bien différents selon qu'il l'aborde par le sud ou par les autres côtés.

Venant du sud par la Route Bleue accrochée à flanc de montagne, souvent en corniche, surplombant une vallée profonde, le voyageur découvre brusquement le panorama de la ville sur laquelle flotte souvent une brume grise de fumée qui s'échappe des usines métallurgiques. Mais il garde malgré tout l'impression des paysages grandioses qu'il vient de voir en traversant le massif du Pilat.

Si, au contraire, il aborde la ville par les autres côtés, il lui faut d'abord traverser de nombreux faubourgs industriels aux maisons noircies par la poussière que les mines et les usines crachent sans arrêt, avant de pénétrer dans une ville très animée, mais sans valeur artistique. Cette impression de grisaille, de terne, que l'on rencontre d'ailleurs dans tous les gros centres industriels, finit par créer pour l'étranger un malaise, une sorte d'oppression. Ces images qui se succèdent, toits en dents de scie des usines et des ateliers, cités ouvrières uniformes que les jardinets n'arrivent pas à égayer par une note de vert clair, se confondent pour ne plus former qu'une seule impression de monotonie et le jugement qui en découle n'est pas très flatteur pour nous.

Ce jugement superficiel, basé sur quelques impressions extérieures, est faux. Il ne faut pas venir à Saint Etienne pour se promener. On y vient pour affaires ou pour prendre contact avec toutes ses industries, et, ce faisant, avec l'âme stéphanoise qui ne se révèle pas au premier abord.

#### UNE CITE TENTACULAIRE....

Parler de St Etienne sans parler de ses prolongements industriels, des vallées du Gier et de l'Ondaine, serait rester incomplet. La "Ville Noire", en effet, se trouve géographiquement placée au centre d'une région industrielle qui s'étend sur une quinzaine de kilomètres tout autour d'elle et dont les centres les plus connus sont St Chamond, Rive de Gier, Firminy, le Chambon Feugerolle, Roche la Molière, etc... Arrondissement sur lequel s'activent plus de 500 000 habitants, ce qui donne un des plus gros chiffres de France pour la densité au km<sup>2</sup>.

Saint Etienne qui peut comparer son développement à celui des cites américaines progresse toujours à une cadence rapide. En 1815, la ville groupait à peine 18 000 habitants. En 1939, elle atteignait 200 000. Ceci s'explique par la multiplicité et la diversité de ses industries.

#### CHARBON, MACHINES ET RUBANS ....

D'abord la houille. Le bassin de la Loire se place au second rang derrière le Nord, donnant un excellent charbon. L'extraction et le traitement des sous-produits de la houille font vivre des milliers d'ouvriers.

La grosse et petite métallurgie traite les fontes produites en grande partie par les hauts fourneaux de Chassé sur Rhône, à 40 km de St Etienne, et de l'Isère. On trouve tous les types, depuis les sociétés puissantes aux capitaux de plusieurs centaines de millions jusqu'aux petites entreprises artisanales: fabriques de limes par exemple, groupes nombreuses dans les vallées qui descendent du Pilat.

Les principales productions de la grosse métallurgie sont :

- d'abord les aciers, avec les nombreuses gammes d'alliages qui donnent des aciers spéciaux et aciers fins. Ils sont ouvrés en rails pour chemins de fer, plaques de blindage, tourelles et coupoles, ames de canons, poutrelles d'acier de toute section, tôles pour toute sorte d'usages, machines agricoles, matériel ferroviaire, pièces détachées, etc.

- une autre industrie qui a conquis un renom à Saint Etienne est celle des Armes : armes de guerre, mais surtout armes de chasse. La crise économique lui a porté un coup sensible, surtout aux petits artisans qui travaillaient chez eux ou réunis dans de petits ateliers d'où sortait la majorité des armes de luxe.

- la fabrication du cyclo est une autre spécialité de notre cité. De nombreuses firmes sont célèbres dans l'Europe entière pour la qualité et la luxe des vélos, vélomoteurs et motos qui sortent de leurs ateliers. Il n'existe aucune marque française qui ne s'approvisionne pas en pièces détachées de fabrication stéphanoise.

- La région possède encore des fabriques de jouets et une foule d'autres ateliers aux activités diverses comme on en trouve dans chaque ville industrielle. Fabriques de machines-outils, moteurs d'avions et de sous-marins, etc.

Les industries textiles ont pris une extension considérable. En premier lieu, la passementerie, très ancienne dans la région, avec ses ateliers familiaux typiques installés dans les grandes maisons de pierre aux fenêtres hautes et étroites qui donnent à certains quartiers de la ville un air triste, mais beaucoup de lumière dans les ateliers. Et puis, le ruban, les textiles, cotonnades, soie artificielle, tissus de caoutchouc, etc...

L'énumération finirait à la longue par devenir fastidieuse. Aussi n'entrerai-je pas plus avant dans les détails. Je n'ai fait qu'effleurer par une nomenclature rapide les multiples activités et sources de richesse de notre région sans citer de chiffres à l'appui que ceux qui s'y intéresseraient trouveront dans les ouvrages spécialisés.

#### LES STEPHANOIS ACTIFS ET GAIS ....

A juger d'une telle activité, on pourrait peut-être conclure que le Stéphanois très bon ouvrier ou maître artisan, captivé par son labour, reste renfermé sur lui-même et, à l'image de sa ville, d'un naturel triste. Erreur profonde: le Stéphanois ne craint pas les contrastes. Car il est gai. Il sait la valeur du travail, mais celui-ci terminé et accompli avec goût, il devient le compagnon bon vivant qui aime à voir tout le monde avec le sourire autour de lui, qui aime fréquenter son "café", qui discute fort, qui critique beaucoup, mais qui a la sagesse de savoir s'arrêter à temps.

Sa serviabilité est proverbiale, car il est sans façons et s'efforce toujours de mettre l'étranger à l'aise par sa simplicité. Un exemple: demandez votre chemin ou une adresse en ville. Aussitôt, une explication aimable et, si ce n'est pas trop loin, devant votre air un peu perplexe, on vous dira: "Venez avec moi, je vais vous montrer". Et, en cours de route, il s'efforcera par politesse de ne pas laisser tomber la conversation. Il est fier de sa ville. Et de combien d'exemples pris dans vos Kommandos je pourrais enrichir cette chronique!

#### TOUJOURS PLUS HAUT ....

Saint Etienne, bien que située à proximité de Lyon, exerce un rayonnement profond sur certains départements limitrophes comme la Haute Loire, le Tuy de dôme et l'Ardèche, où certains petits centres industriels ne doivent leur existence qu'à la proximité de la métropole stéphanoise. Un exemple au hasard: les exploitations forestières de la Haute Loire qui fournissent le bassin houillier en bois de mine. Ou encore les centres touristiques qui, à chaque période de vacances, reçoivent des milliers de visiteurs pour leur plus grand profit. Mais ceci est une autre question sur laquelle nous reviendrons peut-être dans un prochain Bulletin.

Comme vous le voyez après ce bref aperçu, St Etienne n'a l'ambition ni de rivaliser de luxe avec certaines villes voisines, ni de se parer de leurs caractéristiques. Mais il était bon de rappeler certaines vérités sur une ville qui fut longtemps sacrifiée à d'autres et qui n'a jamais retenti de grands scandales. Car on y travaille beaucoup. Sa seule ambition est de continuer à se développer dans cette voie et de porter toujours plus haut sa gloire de grande métropole industrielle.

Alain CONVERS.

## QU'EN EST-IL LA CHARTE DU TRAVAIL ?

" A quoi bon examiner ce problème puisque la Charte risque d'être "modifiée, voire même définitivement écartée de la France de demain?" n'objecteront quelques sceptiques. Je leur répondrai qu'ils ne connaissent pas assez la question sociale qui, depuis un demi-siècle, se pose avec une acuité accrue.

En 1936, il y eut une ébauche de solution. Elle suscita bien des espoirs. Hélas! les efforts des syndicalistes sincères demeurèrent infructueux. L'intervention des politiciens de quelque bord qu'ils fussent, suffit à tout gâter. Ils se moquaient éperdument de la classe ouvrière-celle qui nous importe le plus. La politique fit écrouler l'édifice réclamé par le peuple français.

A son tour, le Maréchal Pétain s'attaqua au problème. Avec la ferme volonté de réussir. En octobre 1941, la Charte du Travail était promulguée. Elle a fait son chemin. Un chemin pénible et périlleux. La guerre est un obstacle presque insurmontable: elle paralyse l'activité économique, retient plus d'un million de prisonniers, fait émigrer les éléments sains du pays. Qui reprocherait à la Charte de n'avoir pu donner sa mesure? Elle n'agira pleinement que la guerre terminée.

Mais attention! Pas de confusion possible. Le Patronat, les privilégiés d'une situation sociale, ne veulent à aucun prix qu'il soit porté atteinte à un régime économique où ils commandent en maîtres. Qu'ont ces maîtres d'hier n'oublient pas qu'une infime minorité de la nation est toute la France. Il faudra compter avec les "prolétaires".

La classe ouvrière demande, exige que l'on s'occupe d'elle, qu'on la sorte de l'anonymat où l'ont plongée les financiers et les "trusts". Elle veut sa place au soleil. Si on ne la lui donne pas, elle la prendra... La Charte du Travail laisse à "ceux qui ont besoin d'un salaire pour vivre" l'espérance qu'ils ne sont pas délaissés.

### LES COTISATIONS SYNDICALES .

Réuni le 2 mars 1944, le Conseil Supérieur du Travail a constaté le chemin parcouru. Il existe maintenant 1030 syndicats uniques sur les 5 à 6000 à établir. Or, avant la guerre, on comptait 35 000 syndicats patronaux et les syndicats ouvriers étaient à peu près le quart.

La famille du sous-sol est achevée. Six catégories de la Famille du cuir, trois de celle de l'Habillement, deux de la Métallurgie sont en voie d'achèvement ou pratiquement achevées.

Premier signe de vie: les cotisations syndicales. Elles ont été perçues dans les familles du sous-sol, des Assurances, des commerces divers, du cuir, du verre et de la Production des Métaux.

Les patrons ne perçoivent pas les cotisations. Elles vont à l'entreprise, personne morale distincte des patrons et des ouvriers. Il s'agit essentiellement de fonder toutes les catégories sociales, malgré l'incompréhension rencontrée par la notion d'entreprise. C'est pourtant l'entreprise qui porte les germes les plus féconds de rénovation.

Outre les cotisations syndicales, l'entreprise perçoit:

- 1) Pour le compte de l'Etat, l'impôt sur les salaires,
- 2) les cotisations des assurances sociales,

- 3) les cotisations des caisses d'allocation familiale,
- 4) la taxe d'apprentissage et quelques autres prélèvements.

Il y a des opposants à l'obligation de la cotisation. Ce sont toujours les memes: ceux qui pensent "je" et jamais "nous".

#### LES COMITES SOCIAUX NATIONAUX PROVISOIRES.

Le "syndicat unique" est la condition essentielle d'un syndicalisme fort, professionnel et émancipateur de la classe ouvrière. Le droit d'association ne demeure qu'à condition de respecter l'unité syndicale. Le syndicat unique a pour armature le comité social d'entreprise où siègent le chef d'entreprise et les représentants de toutes les catégories sociales. Le chef d'entreprise y a surtout un rôle de technicien et de conseiller, mais non de président ou d'animateur.

Voici les problèmes actuellement étudiés par les Comités sociaux nationaux.

#### 1) Etude des questions relatives aux comités sociaux d'entreprise.

Les Comités sont obligatoires dans tous les établissements comptant 25 ouvriers. Leurs attributions consistent à aider la direction à résoudre les questions relatives au travail et à la vie du personnel de l'établissement, à échanger des informations et à réaliser des mesures d'entraide dans le cadre du comité local. Un Conseil consultatif de l'Office des Comités sociaux pourra régler des questions matérielles intéressant plusieurs entreprises.

#### 2) Etude des questions relatives à la formation professionnelle.

Créées par la loi du 24 Aout 1943, des Commissions provisoires doivent s'occuper de l'apprentissage et des moyens d'augmenter le nombre des apprentis, afin de renouveler la technique et la réglementation. Un comité interprofessionnel coordonnera l'activité des commissions.

#### 3) Etude des questions relatives à la hiérarchie des salaires.

Le Comité social national doit fixer le supplément de salaire correspondant à la rémunération professionnelle. Mais comme il faut maintenir un certain équilibre entre diverses professions, une Commission supérieure des salaires doit proposer à l'Etat le salaire minimum établi par région, département, localité. Elle procédera à une large enquête afin d'établir le salaire minimum vital au dessous duquel il n'est pas de vie possible.

#### 4) Etude des questions relatives aux petites et moyennes entreprises.

Dans ces catégories, les questions sociales se présentent sous un jour très particulier du fait de la limitation des moyens financiers et de l'inexistence de certaines institutions. Or, 45 % des ouvriers français travaillent dans des entreprises occupant moins de 100 employés. Une commission spécialisée était donc nécessaire.

#### 5) Etude des questions d'organisation des services médico-sociaux.

Les comités d'organisation ont créé ces services. Il s'agit maintenant de les faire passer sous le contrôle des comités sociaux. D'où une nouvelle commission et une commission interprofessionnelle pour régler les questions relatives aux services médico-sociaux.

#### CONCLUSION .-

L'énoncé de ces quelques problèmes suffit à montrer que la Charte veut vivre malgré les égoïsmes. J'en appelle à tous ceux qui passionnent les questions sociales. Ils sont nombreux.

Réfléchissons dès maintenant aux problèmes qui se posent à notre retour, en fonction non seulement de nous et de nos familles,

mais de toutes les classes sociales de France. Réfléchissons sérieusement à l'Action Sociale que nous devons mener tambour battant à l'usine, au bureau, à l'entreprise, au laboratoire, etc. Etudions, dès maintenant cette vie sociale que bien peu connaissent. Penchons-nous sur la misère du travailleur.

Nous verrons alors que nous ne pouvons pas rester inactifs. Ce serait une faiblesse, pour ne pas dire une lâcheté. Nous avons la Charte du Travail. A nous de lui faire porter tous ses fruits. Nous aurons ainsi compris un peu mieux notre rôle de Français et marqué solidement notre passage sur cette terre.

André KALLIN.

## CONSEIL À JOJO

Qui ne connaît Jojo et Coco? Leur réputation s'appuie sur d'irréfutable témoignages. Elle ne se discute plus. On sait que ce sont de joyeux fantaisistes qui passent leur temps à rire et à faire rire.

Mais ce que l'on sait moins c'est que Jojo, à l'ébahissement de son brillant associé, abandonne parfois ses jongleries habituelles pour s'aventurer dans le domaine de la philosophie.

Et qu'il le fait avec la plus belle assurance! On le vit bien un certain soir à Siegburg, où un parterre de gens de choix, officiers, sous-officiers et soldats applaudirent aux paradoxes du maître improvisé.

Cependant, pour incontestable qu'il fut, le succès aurait pu être plus grand, si Jojo avait pris la précaution élémentaire d'aller puiser son information auprès d'un authentique philosophe, au lieu de recourir à la science inépuisable de son professeur d'histoire.

Un philosophe de bonne veine, tel qu'on les fabriquait hier, lui aurait révélé certains secrets dont la divulgation, habilement dosée, eût comblé d'aise tous les esprits curieux.

Il l'eût mis à la bonne école, à l'Ecole Officielle, celle de M. Brunschwig par exemple, prince de la spéculation contemporaine et mari de Madame, qui fut - il s'agit de Madame - ministre de quelque chose dans quelque ministère d'avant guerre.

Fort des leçons reçues et la tête débordante de démonstrations subtiles, notre bon Jojo se serait alors fièrement dressé devant son public et, après une argumentation ardue, lui aurait déclaré sans aucune ironie : " Vous tous qui paraissez être là devant moi et qui semblez m'applaudir, vous n'existez pas. Vous n'êtes qu'une création éphémère de ma pensée, un rêve, un simple rêve comme tout ce qui m'entoure: camp, poste et barbeles".

Et il aurait ainsi réussi le tour de force de tenir à la fois son double rôle de clown et de philosophe, de philosophe officiel bien entendu. Car, en marge, on rencontre encore - heureusement - des sages qui ont su garder le sens de la réalité, de ses terribles lois et de ses reconfortantes promesses.

René LAFARGE.

LES PRÉCURSEURS DE LA RÉVOLUTION NATIONALE

PROUDHON

I.- SA VIE.

Pierre Joseph PROUDHON, l'un des grands réformateurs sociaux du XIX<sup>ème</sup> siècle, est né à Besançon en 1809. Il eut une vie agitée et difficile. Fils d'un tonnelier pauvre, ouvrier imprimeur, employé à Lyon, journaliste à Paris, il fut élu représentant à l'Assemblée de 1848. Condamné plusieurs fois pour délit de presse, réfugié en Belgique, il fut amnistié en 1858 et mourut 7 ans plus tard. Il a laissé une oeuvre considérable (articles, brochures).

II.- PROUDHON, CRITIQUE ET JUSTICIER.

Proudhon a condamné la Société de son temps au nom de la "Justice" et sur elle il a construit le schéma d'un monde meilleur.

a/- Aux économistes libéraux, il reproche d'aller contre la Justice en demandant avant tout la richesse et en sacrifiant les droits élémentaires de la masse. Mais il n'admet pas davantage l'attitude de ceux qui, effrayé par l'injustice capitaliste, ne voient de salut que dans le retour à une économie rétrograde. La Justice et l'Économie doivent se compénétrer afin que le bien particulier s'identifie au bien général.

b/- Proudhon dénonce les funestes effets du capitalisme. Une nouvelle féodalité mercantile est née spontanément. La société se coupe en deux, les exploitants et les exploités. La classe moyenne disparaîtra à brève échéance. Alors, Féodalité ou Révolution ?

c/ Proudhon a fait une critique acerbe des différents systèmes de Révolution sociale, préconisés de son temps.

1/- Aux socialistes utopiques, St Simon, Fourier, Cabet, Louis Blanc, il reproche de sacrifier la réalité présente à des fantaisies futures, de compter sur l'Etat seul pour réorganiser la Société, de méconnaître les droits de l'individu, etc ...

2/- Contre les communistes, Proudhon lance des invectives vigoureuses, "polypier", "huitres attachées au rocher de la Fraternité". Il n'admet ni le sacrifice du droit individuel au droit collectif, ni la lutte des classes, ni la dictature du prolétariat. Aussi Karl Marx l'a-t-il traité de "petit bourgeois". Proudhon croit que la solution réside dans la suppression des prélèvements usuraires du capital sur les produits du travail.

III.- "LA PROPRIÉTÉ, C'EST LE VOL".

Cette formule illustre, Proudhon l'a abondamment commentée. Il condamne la propriété usuraire et parasite, le revenu sans travail (loyer, rente, intérêt, commission, escompte, etc.). Il exalte au contraire la propriété qui a reçu l'infusion du droit par le travail et la conscience de ses obligations. Cela se traduit pratiquement par la nécessité de la propriété, seule base concrète de la famille et contre-poids à l'omnipotence de l'Etat. La propriété doit être maintenue par l'héritage.

Il s'agit donc d'introduire la justice dans la propriété. Pour cela, Proudhon propose :

1/- La réforme de l'échange qui empêchera le vol, c'est à dire -

l'accumulation du capital. Elle sera obtenue par la démonétisation de l'argent et un système mutuelliste, basé sur l'équivalence et l'échange des services, régularisés par une banque d'échange.

2/- Une promotion ouvrière, donnant au travail la reprise de ses droits. Le droit à l'éducation totale émancipera le travailleur et le droit d'association lui donnera la propriété. Proudhon a posé le principe corporatif de la gestion de la profession par elle-même. Agriculteurs, commerçants, industriels, s'organiseront, géreront leurs intérêts généraux sans intervention de l'Etat.

#### IV. - "L'ANARCHIE" DE PROUDHON.

Proudhon passe pour anarchiste parce qu'il a eu la hantise d'asservir l'individu à l'Etat. En quoi donc consiste son anarchie ?

1.- Le Fédéralisme à la base de la vie sociale. Proudhon ne croit pas à l'efficacité du suffrage universel. Majorités conservatrices et révolutionnaires se succéderont sans rien résoudre. Le vote des citoyens par catégories de fonctions rendra "le suffrage universel intelligent, moral, démocratique". Le gouvernement sera assuré par l'action concertée des fédérations agricoles et industrielles. Entre elles, jouera la concurrence. L'Etat sera réduit au rôle de législateur et de créateur. Il n'exécutera pas, sous peine de se transformer en une vaste compagnie, qui accapare, opprime l'activité du pays et tombe dans l'autocratie, pour le plus grand dommage du corps social et de la nation.

2.- "L'atelier remplacera le gouvernement". Cette formule a été à la base du mouvement syndicaliste français. "L'atelier" est la cellule constitutive de l'ordre nouveau. Il assure la primauté du travail.

3.- La fusion des classes. Proudhon est sans pitié pour la bourgeoisie. "Qu'elle le sache ou non, son rôle est fini". Elle périt victime de ses propres théories économiques, du faux libéralisme, de la charlatannerie parlementaire, de la concurrence anarchique, etc. Aussi, Proudhon préconise la fusion des classes. Bourgeoisie et prolétariat ne sont que des accidents momentanés. Ils doivent s'absorber dans une conscience supérieure. Puissent la démocratie ouvrière et la classe moyenne comprendre que leur salut est dans leur alliance !

4.- La révolution légale. A l'encontre de Marx qui ne voit de révolution que dans la violence, Proudhon affirma :

"Une révolution est une explosion de la force organique, une évolution du dedans au dehors de la société. Elle n'est légitime qu'autant qu'elle est spontanée, pacifique, traditionnelle."

#### CONCLUSION.-

Empruntons-la à Proudhon lui-même :

"Le peuple est convaincu que sur cette question de travail, il y a quelque chose de mieux à faire que de rabâcher l'offre et la demande des économistes. Le peuple affirme le travail joyeux et demande le droit sans pouvoir se rendre compte de ce qui produit la joie du travail et en constitue la Charte". Il a demandé cette Charte à Louis-Philippe, à la République. Il l'attend de l'Empereur. Craignez qu'il ne finisse par se la donner lui-même". (1858).

La Charte est venue 83 ans plus tard. Mais la conclusion de Proudhon reste valable pour le cas où elle ne serait pas appliquée dans son esprit.

## PETIT ALPHABET POLITIQUE (E)

ECOLE.- La Révolution Nationale a créé pour ses "chefs" des écoles politiques. Mais depuis plus d'un siècle, on fait de la politique à l'école. Les élèves de l'Ecole de Droit, de Polytechnique et de Centrale sont morts sur les barricades de 1830 et de 1848. Plus prudents ceux de l'Ecole Normale Supérieure ont choisi les joutes oratoires et les prébendes de la "République des Professeurs". Quant aux Ecoles Normales Primaires, représentées comme des foyers d'infection révolutionnaire, elles ont été suspectées de radicalisme, puis de socialisme et enfin de communisme. Leur disparition provisoire ne permet de leur imputer ni le terrorisme, ni le marché noir.

L'école primaire elle-même a été l'enjeu d'une bataille gigantesque entre les partis de gauche et de droite. Les premiers s'en servirent pour implanter la République dans le pays. Les seconds s'effrayaient des bouleversements produits dans l'esprit des futurs électeurs par la révélation des dogmes égalitaires. L'école gratuite et obligatoire imposée par Jules Ferry souleva des tempêtes. Quant à la laïcité elle suffit pendant 50 ans à distinguer les "vrais" républicains des ralliés et des conservateurs. On n'oserait pas affirmer que la question soit encore résolue.

ECONOMIE.- L'économie est l'art de gérer sa maison et plus généralement ses affaires. Lorsqu'il s'agit des affaires du pays, elle devient "économie politique". On a prétendu en faire une science avec lois, théorèmes et discussions.

En France, l'économie politique admettait un postulat intangible, le "libéralisme" qu'enseignaient les Facultés de Droit et l'Ecole des Sciences Politiques, temple des vertus bourgeoises. Résultat : nos économistes distingués ne comprenant rien à la Grande Crise de 1930. Ils s'obstinèrent à la soigner avec les remèdes les plus archaïques et les plus inopérants : déflation, stabilisation, étalon-or, etc ... La France fut la victime de leurs déplorables erreurs.

L'économie est aussi une vertu, vantée par les parents aux enfants prodigues et aux contribuables par les candidats députés. Pourtant, la 3ème République préféra le déficit aux "économies", que M.M. Poincaré, Doumergue, Pierre Laval et quelques autres tenterent vainement d'imposer par décrets-lois. M. Henry Chéron qui se vantait d'avoir 10 milliards en caisse fut renversé séance tenante ; ses "économies" renflouèrent la B.N.C., les affaires Oustric, etc ...

ÉGALITÉ.- L'égalité, qui provoqua en Grèce et à Rome les plus terribles guerres civiles, est l'idéal poursuivi depuis Rousseau par tous les révolutionnaires français. On démontre en philosophie qu'elle ne peut s'accommoder de la Liberté. Peu gênée par cette antinomie, la République les accoupla sous le signe de la fraternité pour en composer un slogan qui fit sensation dans le monde.

Quelques grands réformateurs ont voulu réaliser effectivement l'égalité. Sauf en Russie, ils y ont renoncé. La formule de la Révolution Nationale est "l'égalité des chances" accordée à tous les citoyens. Ce qui exige, pour que les pauvres puissent en jouir,

l'instruction entièrement gratuite et la disparition de la propriété capitaliste. On voudrait être sûr que tous les révolutionnaires nationaux acceptent ces audacieuses formules.

EGLISE. - Depuis le Moyen-âge, l'Eglise a été au centre de la politique française, soit qu'elle défendit son existence et son indépendance contre l'Etat, soit qu'elle fût utilisée à des fins partisans par des ambitieux prétendant parler en son nom. En réaction se développa l'"anticléricalisme", conduit et animé par les Francs-Maçons depuis deux siècles environ.

Les sexagénaires se souviennent encore des grands combats dont l'Eglise fut le prétexte sous la 3ème République. Jusqu'en 1900, le haut-clergé ne cacha pas ses sentiments royalistes. Aussi les Républicains assimilaient-ils "cléricalisme" et "réaction". Ils se vengèrent en séparant l'Eglise de l'Etat et en expulsant les "Congrégations." Depuis la grande guerre, la question religieuse avait beaucoup perdu de son acuité. Les efforts persévérants de la Papauté ne furent pas étrangers à cette détente.

Dès 1940, le Maréchal a manifesté une grande déférence à l'égard de l'Eglise. A mainte reprise, les évêques et les cardinaux ont reconnu la légitimité du nouveau régime. Les écoles libres ont reçu des subventions, les Chartreux sont revenus dans leur monastère, mais aucun Concordat n'a été conclu, en dépit des bruits qui coururent en 1941.

ELECTION. - Voici exactement huit ans que la France n'a pas voté. Depuis Napoléon Ier, les urnes n'avaient pas connu un aussi long chômage. C'est la preuve évidente du trouble de notre vie.

Le Français tient beaucoup à sa carte d'électeur. C'est une pièce d'identité et un certificat de moralité en même temps que l'héritage des morts de la Bastille. Elle donnait à son propriétaire le droit d'entrer dans un isoïoir, de mettre un bulletin dans une enveloppe et cette dernière dans une urne. Après quoi, le Palais-Bourbon, l'Hotel-de-Ville et la Préfecture s'emplissaient d'une foule bruyante de députés et de conseillers.

Les élections législatives étaient les plus importantes. Leur préparation durait un mois. Des affiches multicolores décoraient les vespasiennes, la salive coulait sous les préaux d'école et l'alcool dans les bistrots. Quant aux cuisines électorales, elles s'enfouissaient dans l'ombre des comités. Leur mauvaise odeur dégoûtait un nombre croissant de Français, si bien que le tiers des électeurs environ n'approchait jamais des urnes.

Depuis 1928, on votait au scrutin "uninominal" dit aussi d'arrondissement. Les radicaux y tenaient beaucoup, à cause du second tour. Au bénéfice des désistements, ils arrivaient à faire élire un nombre de députés hors de proportion avec leur force réelle. En 1920 et en 1924, on vota au scrutin de liste départemental, dit "panaché". Il avait l'avantage de représenter les minorités, tout en donnant une prime à la majorité. D'autres pays, la Belgique et l'Allemagne par exemple, appliquèrent la "proportionnelle intégrale", réclamée à cor et à cri par le parti S.F.I.O. Ce système, reflet fidèle de l'opinion, accentua les luttes des partis et amena des chambres ingouvernables.

ETAT. - On prête à Louis XIV la plus simple définition de l'Etat : "L'Etat c'est moi". Pure invention des chroniqueurs. Juristes et

philosophes discutent sans fin sur la valeur et le contenu de l'Etat. Ce dernier repose en fait sur des corps de fonctionnaires spécialisés: les juges, les percepteurs, les policiers et les militaires. Son emblème traditionnel est le char. Il n'a cessé de s'alourdir. Les dangers d'enlèvement et d'écrasement s'en sont trouvés accrus.

Un Etat ne s'improvise pas. Les Révolutions qui expulsent si facilement le personnel politique respectent les rouages administratifs. La Russie bolchévik fut précipitée aux abîmes par une "épuration" systématique de l'état tsariste. Il lui fallut 15 ans pour reconstituer une bureaucratie solide. Quant aux nouvelles républiques, si généralement multipliées en Europe centrale, leur déséquilibre persistant tint pour beaucoup à l'insuffisance des "états" qui les gouvernaient. Tandis qu'à Vienne crevaient de faim et d'oisiveté les fonctionnaires de la monarchie austro-hongroise, à Belgrade, à Bucarest à Varsovie, l'incompétence et l'incapacité se donnèrent libre cours.

C'est en définitive l'Etat qui fait la solidité, la cohésion et la grandeur d'une Nation. L'Allemagne s'est faite autour de l'Etat prussien. Au risque de froisser les susceptibilités de quelques néophytes de l'histoire, on peut dire que la France s'est créée par la volonté de l'Etat parisien, monarchique, impérial et républicain. Le sentiment national est un climat et non pas une force.

En dépit des appétits de quelques impatients, la Révolution nationale a soigneusement conservé l'état hérité de la 3ème République. Elle l'a même augmenté et enveloppé dans les plis du drapeau. Depuis 1940, l'"Etat français", dirigé par le Maréchal Pétain, assure la régence de la France.

ETATISME. - L'Etat ne se contente plus de juger, de gouverner, d'assurer l'ordre et de légiférer. Il dirige l'économie, confisque, "nationalise". Il est marchand, agriculteur, industriel. En temps de guerre, tous les belligérants pratiquent l'Etatisme. Il permet seul de faire la mobilisation générale et la guerre totale. Mais en temps de paix l'Etat desserre son étreinte et libère l'initiative privée. Seule, la Russie des Soviets, pratique l'étatisme intégral.

Les Français ont horreur de l'étatisme. Ils reprochaient à Colbert ses manufactures royales, à la République ses manufactures de tabac et à M. Pierre Cot ses usines d'aviation. A la suite de Proudhon, les socialistes du XIXème siècle dénoncèrent les dangers d'un Etat omnipotent. Ils redoutaient l'écrasement des libertés individuelles. L'opinion a évolué. Les abus du capitalisme privé, l'impuissance des syndicats, la fréquence du chômage et des crises économiques ont amené un nombre croissant de travailleurs et de techniciens à souhaiter la main-mise de l'Etat sur l'économie du pays. On a beau jeu de les accuser de communisme. Ils espèrent seulement des salaires réguliers, des vacances payées et une petite retraite assurée.

Les premiers essais ont été décevants. La nationalisation des usines d'armement en 1937 suscite encore bien des indignations rétrospectives. La cause majeure de l'échec fut la faiblesse de l'Etat surtout de ses dirigeants. Une expérience étatiste ne se conçoit que dans le cadre d'un état fort et absolument indépendant des intérêts privés.

André PLANTIER

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

LES INSTITUTEURS A L'HONNEUR.-

Le Maréchal a toujours affirmé la haute estime où il tient les instituteurs et leur mission d'éducateur. Dans la nouvelle échelle des traitements, il a été alloué aux instituteurs un supplément provisoire de 8.000 à 10.000 francs.

De son côté, M. Abel BONNARD vient de décerner aux instituteurs des éloges particulièrement chaleureux. Il écrit notamment dans sa Circulaire aux Recteurs au sujet de la conduite héroïque des élèves-maîtres de Rouen:

"Le personnel de l'enseignement, dans son ensemble, reste plein de qualités excellentes et en particulier des instituteurs dont le zèle et le dévouement sont infatigables, si bien que tout le monde, dans les administrations publiques comme dans les œuvres sociales, a pris l'habitude de recourir sans cesse à eux et que c'est moi qui dois veiller à ce qu'on ne leur demande pas trop, parce qu'eux-mêmes ne pensent jamais à se ménager".

Un témoignage tangible de cette confiance est apporté par une Circulaire du Commissariat Général de la Jeunesse, résumée au Petit Parisien du 22 mai: "Les délégués locaux à la jeunesse seront choisis de préférence parmi les instituteurs."

La preuve est faite que les instituteurs sont les éducateurs les plus qualifiés. On s'en doutait depuis longtemps.

QUELQUES CIRCULAIRES TRANSMISES PAR LA MISSION SCAPINI.

1/- L'avancement des jeunes instituteurs.

Par circulaire du 25 sept. 1943, le Directeur de l'Enseignement primaire a recommandé à MM. les Inspecteurs d'Académie d'examiner avec le plus grand soin et la plus grande bienveillance les vœux des instituteurs prisonniers qui ont peu de notes professionnelles à leur dossier (notamment les instituteurs qui ont fait leur service depuis 1932).

2/- Concours d'Inspecteur adjoint de l'Assistance Publique.

En vue de sauvegarder les droits des étudiants prisonniers, un contingent d'emplois de début (7) a été mis en réserve jusqu'après le rapatriement général des P.G. Certains emplois pourront être attribués à des P.G. déjà rapatriés, à la suite d'un concours spécial.

3/- Programme des agrégations d'histoire et de géographie.

A la suite de la création de deux agrégations séparées d'histoire et de géographie, il est précisé par circulaire du 6/2/44 que les prisonniers candidats à la nouvelle agrégation d'histoire auront le choix entre le programme de l'année en cours et les parties du programme de 39 de l'ancienne agrégation d'histoire et géographie qui correspondent à la nature des épreuves prévus pour le nouveau concours. Les prisonniers candidats à la nouvelle agrégation de géographie seront dispensés, s'ils le désirent, de la discussion ou de

l'explication de la carte prévue dans les épreuves préparatoires du second degré. Des textes ultérieurs fixeront la durée minima de captivité requise pour obtenir le bénéfice de ces mesures et le nombre de sessions pour lesquelles ce bénéfice sera accordé.

4/- Le Centre d'entr'aide aux Etudiants P.G. en Zone Sud.

L'ancien centre de Lyon devient depuis Janvier 44 "Délégation générale en Zone Sud du Centre d'entr'aide aux Etudiants mobilisés et prisonniers, 20, rue François Garcin, LYON. Une étroite liaison est réalisée avec le Centre d'Entr'aide de PARIS, afin d'éviter tout double emploi. En conséquence, les étudiants, universitaires et jeunes diplômés originaires de la Zone Sud ou ayant fait leurs études dans une Université de cette Zone adresseront à la Délégation de Lyon leurs demandes individuelles ou collectives (livres, cours, musique, peinture, renseignements, matériaux pour expositions, colis alimentaires pour les plus défavorisés, parrainage, aide morale, etc ...)

Toute la correspondance devra comprendre les indications précises sur le grade universitaire, l'Ecole ou la Faculté, les adresses de la famille.

LES PRIX D'ACADEMIE.

Nous relevons dans l'Information Universitaire du 25 mars 1944, ACADEMIE FRANÇAISE - Prix aux Prisonniers - Prix de 2000 francs :

Abbé Jean PIARD, no 833 - Oflag VI/D - Stalag VI/G. Aumônier général du Stalag. D'un dévouement sans limite.

La Section Universitaire du M.P. est heureuse d'adresser ses plus vives félicitations à M. le Lieutenant PIARD.

UNE CONFÉRENCE DE PAUL FRAISSE A PARIS.

Extrait de l'Information Universitaire du 1er Avril 1944 :

Maison des Lettres des Etudiants de Paris:

"Le 22 Mars 1944, la Maison des Lettres avait convié M. Paul Fraisse, directeur d'études adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes, revenu du Stalag VI/G, à parler de l'"Expérience humaine du Prisonnier". Ce fut un exposé à la fois sincère et vivant, probe et noble, dont il y a beaucoup à retenir".

Rappelons que P. Fraisse fut pendant 2 ans H. de C. du Kdo 511 et d'octobre 42 à juin 43 l'un des conférenciers les plus appréciés de l'Université et du Mouvement Pétain à la Hardthöhe. Ceux qui l'ont intimement connu font confiance à la sincérité de son portrait du prisonnier.

L'ACTIVITÉ UNIVERSITAIRE AU VI/G.-

A la Hardthöhe, l'activité intellectuelle a été fort ralentie par le départ de Bernard SOYER qui pendant trois ans fut l'orateur le plus constant. Le Théâtre absorbe les énergies disponibles. Quelques Kdes entretiennent la flamme, notamment le 575 où des conférences ont eu lieu régulièrement durant l'Hiver.





JEU X ET MATERIEL SPORTIF.-

Je rappelle que toutes les demandes de jeux et matériel sportif doivent être adressées aux Hommes de Confiance d'Abschnitt qui en font eux-mêmes la répartition suivant les possibilités et qui ne transmettent les demandes d'articles spéciaux.

Le Responsable de la Bibliothèque, Jeux  
et Sports : Alain CONVERS.

=====

COMMUNICATIONS DE L'HOMME DE CONFIANCE

=====

1.- NORD-AFRICAINS & CORSES.

Les H. de C. de Kdos voudront bien à la lecture de la présente note, faire une liste des Nord-Africains et Corses de leur Kdo et l'apporter à leur H. de C. d'Abschnitt lors de la réunion mensuelle. Par Nord-Africains et Corses, ils comprendront tous ceux qui sont originaires de Corse ou d'Afrique du Nord et qui ont leur famille dans ces pays c'est à dire tous ceux qui en dépendent pour leurs colis individuels. Il sera fait une liste séparée pour chacune des catégories.

2.- FAMILLES EN AFRIQUE DU NORD.-

Tous les camarades ayant de la famille en Afrique du Nord sont invités à se faire connaître à leur H. de C. d'Abschnitt par l'intermédiaire de leur H. de C. de Kdo. L'état mentionnera l'adresse de la famille et le degré de parenté.

3.- COMMUNICATION DU SERVICE VERWALTUNG.- L'envoi des mandats en France par les P.G. Français n'est plus maintenant limité à 80 M par mois. Les P.G. français peuvent adresser intégralement à leur famille le montant de leur salaire. *Remarque à noter*

4.- ETIQUETTES POUR LES OEUVRES. Il est rappelé à tous les P.G. qui adressent des étiquettes à différentes oeuvres (Croix-Rouge Internationale, Y.M.C.A., etc ...) que ces étiquettes doivent être adressées pour visa. La Croix-Rouge internationale m'a fait connaître qu'elle n'accepte plus des étiquettes adressées directement.

5.- SECOURS URGENTS.- Je rappelle à tous les camarades que le Secrétariat du VI/G à Paris est à la disposition de leurs familles. Qu'ils veuillent bien prévenir ces dernières de son existence. Une réunion a lieu tous les 2ème samedis de chaque mois et une permanence fonctionne tous les jours. En cas de besoin urgent, événements de guerre, etc .. les familles s'adresseront donc directement à Jean ROJO, Secrétaire du VI/G, 68, rue de la Chaussée d'Antin à PARIS.

Sergent Claude PETIT  
Homme de Confiance Principal du  
Stalag VI/G

-----o=o=o-----

